

Extrait du registre des délibérations
du conseil municipal du 13 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize décembre à dix-huit heure trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyal, légalement convoqués le 5 décembre se sont réunis à la salle du conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire.

Etaient présents : Monsieur Sébille, Maire et M. Antoine, Mme Catrevaux, M. Célard, Mme Coët, Mme Delourme, Mme Guilbaud, Madame Guillou, Mme Houssaye, Mme Jehanno, Mme Kéryjacouen, Mme Lecomte Durouil, Mme Legendre, Mme Le Luherne, Mme Le Mouël, Mme Maillot, M. Mouaci, Mme Quintin, M. Quistrebert, M. Rouault, M. Stevant, M. Thébaut, M. Vallente

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Groyer à Monsieur Sébille
Madame El Adib à Madame Catrevaux
Madame Guillerme à Madame Guilbaud
Madame Le Bodic à Monsieur Thébaut
Monsieur Le Pahun à Monsieur Antoine
Monsieur Louis à Madame Delourme
Monsieur Near à Monsieur Rouault

Absents : Mme Rebout, Mme Pasquier, Monsieur Guillevin

Secrétaire de séance : Monsieur Célard

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 23

Absents : 3

Nombre de pouvoirs : 7

Votants : 30

**2023-12-13- N°FIN 134/2023 – FIXATION DES TARIFS DE LA MEDIATHEQUE A COMPTER
DU 01.01.2024**

M. THEBAUT expose le bordereau suivant

Par délibération du 24 juin 2019, le conseil municipal a approuvé les tarifs relatifs à la gestion de la médiathèque comme suit :

N°	Descriptif du tarif	Tarifs depuis le 01/09/2019
1	Catégorie jeunes de 0 à 18 ans	0,00 €
2	Catégorie adulte individuel	10,00 €
3	Catégorie collectivité, personnel médiathèque et bénévoles	0,00 €
4	Catégorie situation sociale particulière (minima sociaux, étudiant, demandeur d'emploi)	0,00 €
5	Catégorie courts séjours	5,00 €
6	Catégorie extérieurs (hors pôle)	15,00 €
7	Carte égarée	3,50 €

* emprunt de 10 documents par carte. Pour toutes les catégories (sauf extérieur), l'inscription se fait dans la commune de résidence. La carte est valable sur le pôle de rattachement

Ces tarifs n'ayant pas évolué depuis plus de quatre ans, il est proposé de les revaloriser, à compter du 1^{er} janvier 2024, comme suit :

N°	Descriptif du tarif*	Tarifs à compter du 01/01/2024
1	Catégorie jeunes de 0 à 18 ans	0,00 €
2	Catégorie adulte individuel	12,00 €
3	Catégorie collectivité, personnel médiathèque et bénévoles	0,00 €
4	Catégorie situation sociale particulière (minima sociaux, étudiant, demandeur d'emploi)	0,00 €
5	Catégorie courts séjours	7,50 €
6	Catégorie extérieurs (hors pôle)	20,00 €
7	Carte égarée	5,00 €

* emprunt de 10 documents par carte. Pour toutes les catégories (sauf extérieur), l'inscription se fait dans la commune de résidence, La carte est valable sur le pôle de rattachement

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE les tarifs relatifs à la gestion de la médiathèque, conformément au tableau présenté ci-dessous ;

PRÉCISE que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Affiché le : 15/12/2023

A Theix-Noyal, le 13 décembre 2023

Le Maire,

Christian SEBILLE